



IBAN : BE72 0015 5902 4416

BIC : GEBABEBB

TVA : BE0899127444

FACTURE N° 20250912

INSTALLATION / ENTRETIEN / DÉPANNAGE
GAZ / SANITAIRE / BAINS
BRÛLEUR MAZOUT ET GAZ
REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES DE
TOUTES MARQUES

Rue de l'Espinée, 5

BE6222 Brye

Page 1

Date : 20/11/2025

Date d'échéance : 20/11/2025

T.V.A. BE

DESCRIPTION DES TRAVAUX	Qté	Prix unitaire	Montant
Votre facture de solde suivant le devis du 17/06/25 pour le remplacement de votre chaudière à mazout ACV BNE2 Accessoires de montage.	1,00	3.500,00	3.500,00

Taux de T.V.A.: En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de T.V.A. de 21 p.c. sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus.

Total HTVA		3.500,00
TVA	6 %	210,00
TVA	0 %	0,00
TOTAL A PAYER EUR		3.710,00

A rappeler lors du paiement : 20250912 / LEROYCHRIS

FACTURE N° 20250487

Rue de l'Espinée, 5

BE6222 Brye

Page 1

Date : 23/06/2025

Date d'échéance : 23/06/2025

T.V.A. BE

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Qté

Prix unitaire

Montant

Votre facture d'acompte suivant le devis du 17/06.
Pour le remplacement de votre chaudière à mazout
ACV BNE2.

1,00

1.500,00

1.500,00

Taux de T.V.A.: En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de T.V.A. de 21 p.c. sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus.

Total HTVA 1.500,00

TVA 6 % 90,00

TVA 0 % 0,00

TOTAL A PAYER EUR 1.590,00

A rappeler lors du paiement : 20250487 / LEROYCHRIS